



Une Loire plus franchissable

Thème 3 : La Loire, la mobilité et les franchissements

Calendrier Engagement
2016-2017

--	--	--	--

Échéance prévisionnelle
2017

FICHE INFORMATION n° :
03_25_04

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Cohérence Territoriale

ACTION : Réserve des emprises pour franchissement bras de la Madeleine dans les projets urbains

RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n°25 :

Afin d'adapter nos choix à l'évolution des besoins et des comportements, seront poursuivies des études d'intérêt et de faisabilité de différentes solutions de franchissements dans le secteur ouest Rezé - Chantenay (notamment de type tunnel, transport par câble, ...) - à l'exclusion de toute solution pouvant impacter les activités portuaires. Nantes Métropole décide de ne pas retenir l'option Pont transbordeur comme une solution de franchissement compte tenu de son impact limité au regard des besoins de franchissement. Pour autant, concernant son attractivité touristique potentielle, et à la demande de la commission du débat, Nantes Métropole propose de diffuser les conclusions de l'étude évoquée lors du débat et, si nécessaire, d'en compléter les analyses. Par ailleurs les documents d'urbanisme et les projets urbains préservent les espaces permettant de ne pas empêcher dans le futur la réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de Loire situé entre l'ouest de l'Île de Nantes et la Gare Maritime (bras de la Madeleine).

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Il s'agit à travers le plan local d'urbanisme, de réserver les emprises sur les faisceaux identifiés potentiels pour accueillir de nouveaux franchissements.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Juin 2016 inscription dans le PADD.
2016-2017 inscription dans les documents réglementaires (yc OAP)

MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :

Dans le cadre des réunions publiques de concertations avant arrêt du projet plan local de l'urbanisme.

DIMENSION FINANCIÈRE :

Prise en compte dans les enveloppes dédiées au PLUm